



NOUVELLE DEMANDE DE PLAN DE CHASSE GRAND GIBIER Saison 2022/2023

N° d'ordre :

*Cf Cerfa 13845*01
Conformément à l'article R 425-1 à 14
Du Code de l'Environnement
Et de l'Arrêté Ministériel du 22/01/2009*

Nom – Prénom – Société – Adresse :

A nous retourner avant le 15/02/2022

I - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Un numéro de téléphone obligatoire

QUALITE DU DEMANDEUR :

Détenteur du droit de chasse Locataire Mandataire

Tél. : Port. :

Courriel :

IDENTITE DU DETENTEUR DU DROIT DE CHASSE (si différente du demandeur) :

Qualité : Propriétaire Locataire

Nom de Sté ou Association :

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. : Port. :

Courriel :

II - TERRITOIRE DE CHASSE - SITUATION ADMINISTRATIVE

Lieu-dit :

Commune(s) :

Canton :

III – DESCRIPTION

MERCI DE RECTIFIER LES SURFACES PAR NATURE QUI DEVRONT CORRESPONDRE A LA SURFACE TOTALE

NATURE	BOIS	FRICHES	PRAIRIES	CULTURES	VERGERS	TOTAL
SURFACE						

T.S.V.P.



IV - JUSTIFICATIF DU PLAN DE CHASSE

ESPECES	CHEVREUILS	POUR LA DEMANDE DE TIR SELECTIF LORS DE LA RECEPTION DE VOTRE NOTIFICATION D'ATTRIBUTION Contacter LA DDTM AU 02.31.43.15.00	CERFS	BICHES	JEUNES CERFS/BICHES	DAIMS	
Effectif total des animaux estimé avant naissance							
Nombre de Bracelets demandés Pour la Saison 2022/2023	MAXI/MINI		MAXI/MINI	MAXI/MINI	MAXI/MINI	MAXI/MINI	MAXI/MINI

V - PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Avis de la FDC 14						
Avis de l'Office National des Forêts Avis de la D.D.T.M.						

OBSERVATIONS FDC 14	OBSERVATIONS DEMANDEUR DU PLAN DE CHASSE <i>En cas de dégâts sur plantations forestières indiqués Essences, Surfaces, Âges et Pourcentage de dégâts</i>

A

Le

Signature du demandeur :